

Image not found or type unknown



## Maison infestée de cafards : le propriétaire au courant

Par **sydmat**, le **26/10/2012** à **14:08**

Bonjour,

J'ai loué une maison il y a un mois. J'ai trouvé un cafard, puis deux et ça a vite été l'invasion. Mon propriétaire a fait l'étonné mais m'a dit qu'il ferait le nécessaire. Le hic, c'est que quand j'en ai parlé à mes voisins (ce matin), ils m'ont dit qu'ils étaient au courant, et m'ont même dit où était le nid des cafards ! Le propriétaire s'est donc largement moqué de moi. Ais-je un recours contre ça ? Un propriétaire a-t-il le droit de louer une maison en sachant pertinemment que celle-ci est infestée de nuisibles ?  
Par avance merci pour vos réponses. Cordialement.